



MUSIQUE

DANSE



LIVRET D'INFORMATIONS PRATIQUES

Année scolaire 2018/2019



Rue Maître Halley – 76760 YERVILLE
Tél. 02.35.96.49.42. / 02.32.70.43.42.
www.yerville.fr – emmdy@orange.fr



Les activités proposées

Pour l'ensemble des disciplines, les élèves peuvent bénéficier gratuitement d'un premier cours à l'essai.

MUSIQUE

Eveil musical

Cette sensibilisation est pluridisciplinaire et permet à l'enfant de découvrir de manière ludique et sensorielle un monde sonore, d'explorer et de trouver sa voix, de développer une attitude d'écoute, d'affiner sa motricité et d'éveiller son sens de la créativité et de l'invention.

Age : 4-5 ans

Durée hebdomadaire : cours collectif de 45 minutes

Découverte musicale

L'année de découverte musicale marque la transition entre l'éveil musical et la première année de cursus.

Contenu :

- Un **cours collectif de 1 heure basé sur l'écoute et la pratique** (écoute, chant, rythmes).

Age : 6 ans

Durée hebdomadaire totale : 1h

Cursus Jeune ou Adultes

Age : à partir de 7 ans

Le cursus est organisé en cycles. Un cycle est une période pluriannuelle qui permet l'acquisition d'un certain nombre de compétences. Selon chaque élève, la durée du cycle peut varier entre 3 et 5 ans. Chaque cycle est défini par des objectifs, des contenus et une évaluation qui lui sont propres :

- **Cycle 1** (période d'expérimentation qui permet à l'élève de découvrir de façon globale et généraliste l'univers musical en constituant les bases d'une pratique collective et individuelle)
- **Cycle 2** (période de consolidation dont l'objectif est l'appropriation d'un langage musical et l'acquisition des bases d'une pratique autonome)

Les trois composantes d'un cursus diplômant sont les suivantes :

- **Le cours d'instrument individuel,**
- **La formation musicale** (cours basés sur le chant, le rythme et la lecture de notes),
- **La pratique collective** (chorale, ensembles instrumentaux)

Chaque élève choisit en début de parcours son instrument parmi les familles suivantes :

- **Les bois** : flûte traversière, clarinette et saxophone,
- **Les cordes** : guitare,
- **Les cuivres** : trompette, cornet, saxhorn, tuba,
- **Les polyphoniques** : piano, synthétiseur et percussions (batterie).

Hors Coursus – Adultes/Grands adolescents

Pour les élèves adultes confirmés, un projet personnel sera établi sous la forme d'un « contrat personnalisé » afin de fixer des objectifs à atteindre dans la pratique d'un instrument et/ou en vue d'une pratique collective

Il sera possible pour ces élèves d'approfondir leurs connaissances et leurs pratiques en optant pour un cours de formation musicale.

Contenu :

- Un cours d'instrument individuel de 30 minutes
- 1h de cours collectif de formation musicale

Evaluation

Des évaluations sont organisées 2 fois par an. Elles permettent à l'élève de se situer au sein de son cycle et de mesurer les progrès accomplis.

DANSE

Eveil à la danse

Il s'agit d'un enseignement collectif permettant de développer la sensibilité musicale et corporelle de l'enfant et de favoriser sa créativité par des démarches dans lesquelles le corps en mouvement est mis en relation avec le monde sonore et avec l'espace. La notion de jeu est omniprésente.

Age : de 4 à 6 ans

Durée hebdomadaire : 45 minutes

Initiation à la danse

Il s'agit d'un enseignement collectif permettant à l'enfant de développer sa sensibilité artistique et sa créativité à travers l'expérimentation des éléments fondateurs de la danse : découverte de son corps, de la relation à l'espace et au temps et de la relation à l'autre. Des temps d'invention, d'exploration et de structuration alternent dans le plaisir du mouvement dansé.

Age : 6 - 7 ans

Durée hebdomadaire : 1 heure

Le modern'jazz ou la danse classique

Les cours de danse proposent une approche complète de la discipline : techniques, improvisation, création chorégraphique....

Age : à partir de 7 ans

Durée hebdomadaire : 45 minutes à 1 heure

Tarifs et modalités de règlement

(une réduction de 10 % est appliquée à partir du 3^{ème} enfant inscrit)

COTISATIONS TRIMESTRIELLES **MUSIQUE**

Possibilités de règlement par mois

	YERVILLE	SIVOSS	EXTERIEUR
Jardin musical	51,00 €	57,00 €	81,00 €
Solfège seul	51,00 €	57,00 €	81,00 €
Instrument et solfège	135,00 €	156,00 €	249,00 €
Instrument et solfège (à partir du 2 ^{ème} enfant)	121,50 €	142,50 €	226,50 €
Deux instruments et solfège	210,00 €	234,00 €	355,50 €
Instrument seul	112,50 €	130,50 €	202,50 €
Instrument seul (cours de ¾ d'heure)	139,50 €	163,50 €	238,50 €
Deux instruments	181,50 €	205,50 €	319,50 €

Modes de paiement acceptés : chèque – espèces – Pass Jeunes 76 – chèques-vacances (ANCV) – bons temps libre (CAF)

Communes du SIVOSS : Ancretiéville St Victor, Auzouville l'Esneval, Bourdainville, Butot, Cideville, Criquetot sur Ouveille, Ectot l'Auber, Etoutteville, Flamanville, Grémonville, Gueutteville, Hugleville en Caux, Imbleville, La Fontelaye, Le Saussay, Lindebeuf, Motteville, Ouveille l'Abbaye, St Martin aux Arbres, St Ouen du Breuil, Val de Saône, Vibeuf.

COTISATIONS ANNUELLES **DANSE**

Possibilités de règlement par trimestre ou par mois

	YERVILLE	CDCPCDY *	EXTERIEUR
ENFANTS			
Danse classique	136,80 €	144,00 €	166,50 €
Danse classique (cours d'1h30)	163,80 €	174,00 €	200,10 €
Danse modern'jazz	136,80 €	144,00 €	166,50 €
Deux cours par semaine	217,80 €	229,50 €	270,00 €
ADULTES			
Danse modern'jazz	168,30 €	172,80 €	211,50 €
Danse classique	168,30 €	172,80 €	211,50 €
Gymnastique – remise en forme	168,30 €	172,80 €	211,50 €
Forfait plusieurs cours	270,00 €	279,00 €	328,50 €

Modes de paiement acceptés : chèque – espèces – Pass Jeunes 76 – chèques-vacances & coupons-sports (ANCV) – bons temps libre (CAF)

* Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville

Toute année scolaire commencée entraîne le règlement de l'intégralité des droits d'inscription. Aucun remboursement a posteriori ne sera effectué.

En cas de maladie empêchant le suivi des cours pendant au moins un trimestre ou en cas de déménagement à plus de 60 km de l'école de musique, les trimestres à venir qui ne seront pas effectués ne seront pas demandés, sur production d'un justificatif.

Les élèves souhaitant s'inscrire en cours d'année scolaire, sous réserve des disponibilités des professeurs dans les disciplines demandées, devront s'acquitter du trimestre en cours au moment de l'inscription et des trimestres suivants.

Fonctionnement de l'école

Calendrier

Les cours reprennent **la semaine du 17 septembre 2018** et adoptent ensuite le calendrier des congés scolaires en vigueur dans l'Education Nationale. L'enseignement se déroule sur **30 semaines**.

Assiduité / Absences

Chaque élève s'engage à assister régulièrement aux cours mais également aux manifestations, répétitions et auditions de l'école.

En cas d'absence de l'élève, la directrice ou le professeur concerné sera informé dans les meilleurs délais, par écrit ou téléphone.

Tout abandon en cours d'année devra être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de la commune d'Yerville.

Discipline

Les élèves sont tenus d'être ponctuels à leurs cours, d'observer du respect envers les professeurs et le personnel administratif, de prendre soin des locaux et du matériel mis à leur disposition.

Liaison parents – école

La directrice ainsi que les professeurs de l'école sont à la disposition des parents pour évoquer toutes formes de problèmes qu'ils peuvent rencontrer en cours d'année scolaire.

Dans un souci de sécurité, les parents doivent s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leurs enfants au cours. L'école ne saurait être tenue pour responsable des accidents survenus en l'absence d'un professeur.